COMMUNIQUE DE PRESSE

UNICE

COMMUNIQUE DE PRESSE

PORTE-PAROLE DES ENTREPRISES EN EUROPE

Bruxelles, le 25 mai 2000

RAPPORT D'ETALONNAGE DE L'UNICE 2000: COMBLER RAPIDEMENT LE RETARD D'INNOVATION DE L'EUROPE

L'UNICE – qui représente plus de 16 millions d'entreprises en Europe – lançait aujourd'hui son nouveau rapport d'étalonnage. Intitulé "Stimuler la créativité et l'innovation en Europe", ce rapport montre clairement que **l'Europe souffre d'un "déficit d'innovation" par rapport aux États-Unis et au Japon**. Ainsi, les entreprises de l'UE sont plus lentes à pénétrer de nouveaux marchés et à commercialiser de nouveaux produits. Ce déficit d'innovation contribue au retard de l'Europe en termes de compétitivité, de niveaux de vie, de prospérité économique et d'emploi.

Le président de l'UNICE, Georges Jacobs, a lancé aujourd'hui une mise en garde: "**l'UE risque de perdre encore du terrain si les gouvernements et les entreprises ne prennent pas rapidement les mesures qui s'imposent pour stimuler l'innovation en Europe**". L'UNICE appelle les gouvernements des États membres de l'UE à sensibiliser chacun à l'importance de la créativité et de l'innovation pour la prospérité économique et sociale de l'Europe. "**Les décideurs européens ont besoin d'un profond changement des mentalités à l'égard de l'innovation**", déclare le président Jacobs. Les novateurs, qui prennent des risques, devraient être mieux soutenus, principalement sur les plans de l'accès au financement et de la réglementation.

Le marché unique doit être achevé; la libéralisation des services financiers doit être terminée d'ici 2003. L'UNICE appelle l'UE à supprimer les obstacles à l'innovation et à l'entrée sur les marchés: il faut revoir les réglementations qui allongent les délais de mise sur le marché, créent des insécurités ou augmentent les coûts d'élaboration des produits – surtout dans le domaine de la biotechnologie. L'UNICE recommande **l'adoption rapide du brevet communautaire**. Le rapport d'étalonnage 2000 montre en effet que les coûts des brevets sont jusqu'à quinze fois plus élevés dans l'UE qu'aux États-Unis. "C'est inacceptable", indique Georges Jacobs, "surtout pour les PME".

"L'UNICE", conclut son président, "est heureuse de constater que l'innovation figure – enfin – en tête des priorités des chefs d'État et de gouvernement de l'UE depuis le sommet de Lisbonne. Plus particulièrement, le fait que les exercices d'étalonnage des meilleures pratiques sont désormais reconnus comme un instrument d'amélioration des performances économiques de l'Europe peut être considéré comme une contribution majeure de l'UNICE à cet important débat. **Pourtant, il n'est plus l'heure de débattre: il faut agir.** L'UNICE continuera à suivre de près, régulièrement, les progrès accomplis dans tous ces domaines, et à faire de son mieux pour que s'installe **un climat des affaires en Europe qui soit propice à l'innovation et à la croissance**."

Le rapport d'étalonnage de l'UNICE 2000 est disponible sur le site web: www.unice.org.

Pour de plus amples informations, contactez l'attaché de presse: Wytze Russchen, tél. (+32 2) 237 65 62 ou
Philippe Léonard, tél. (+32 2) 237 65 40.